

Le 9 septembre 2024

Province de Québec
Municipalité de Chambord

Lundi 9 septembre 2024, à 19 h, tenue à la salle communautaire Gaston-Vallée de Chambord au 72 boulevard de la Montagne, ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Julie Girard-Rondeau et Lise Noël ainsi que messieurs Mario Bolduc, Robin Doré, Alphonse Fortin et Gérard Genest. Madame Julie Caron agit comme greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate que le quorum est respecté.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Présences
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Approbation du procès-verbal :
 - a) Séance ordinaire du 5 août 2024
- 5) Période de questions
- 6) Administration
- 7) Voirie et sécurité publique
 - a) Renouvellement des contrats pour l'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant en vertu de la résolution 06-190-2022
 - b) Renouvellement du contrat pour l'entretien hivernal du réseau routier public en vertu de la résolution 07-197-2021
- 8) Hygiène du milieu
 - a) Élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des actifs en eau
- 9) Finance :
 - a) Rejet des soumissions pour l'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant
 - b) Autorisation de paiement à monsieur Régis Girard - CPA
 - c) Achat valve de purge automatisée eau potable - Ce sujet n'a pas été traité lors de cette séance
 - d) Octroi du mandat à RD excavation - Dalle de béton pour la génératrice
 - e) Octroi du mandat à Hamster Mégaburo - Achat de fournitures de bureau
 - f) Radiation pour mauvaise créance
 - g) Comptes à payer
 - h) Dons et commandites
- 10) Santé et bien-être
- 11) Urbanisme
 - a) Vente de terrain (Emy-Kim Sauvageau)

- 12) Loisirs et culture
 - a) Baseball - Remerciements
 - b) Remerciements Parc fruitier
- 13) Affaires spéciales
- 14) Rapport des représentations des membres du conseil
- 15) Correspondance
- 16) Période de questions
- 17) Clôture de la séance

RÉSOLUTION 09-221-2024
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'ordre du jour tel qu'il a été lu et amendé et de laisser le point questions diverses ouvert.

RÉSOLUTION 09-222-2024
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOUT 2024

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 aout 2024 tel qu'il a été présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 09-223-2024
RENOUVELLEMENT DES CONTRATS POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT EN VERTU DE LA RÉSOLUTION 06-190-2022

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 06-190-2022, à la suite de l'ouverture des soumissions en date du 2 juin 2022, d'octroyer les contrats suivants pour l'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situé sur le territoire de la Municipalité de Chambord puisque chacun des soumissionnaires a présenté la plus basse soumission conforme ;

Entrepreneur	Secteur	Montant par année avec taxes
2553-7317 Québec inc.	Nord-Est	22 827.14 \$
2553-7317 Québec inc.	Sud-Est	9 198.00 \$

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- De renouveler pour la saison 2024-2025 les contrats ci-identifiés pour la troisième année sur une entente maximale de 5 ans chacun.

RÉSOLUTION 09-224-2024
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN
HIVERNAL DU RÉSEAU ROUTIER PUBLIC EN VERTU DE LA
RÉSOLUTION 07-197-2021

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 07-197-2021 attribuant le contrat d'entretien d'hiver du réseau routier public pour une période de cinq (5) ans avec un renouvellement annuel ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a renouvelé pour la saison 2023-2024 le contrat d'entretien d'hiver du réseau routier public en adoptant la résolution 09-648-2023 ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat 2023-2024 est à échéance et que le renouvellement pour l'année 2024-2025 s'effectuera par résolution du conseil ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- De renouveler à l'entreprise 2553-7317 Québec inc., Jacques Tremblay, le contrat d'entretien d'hiver du réseau routier public pour la saison 2024-2025 pour un montant de 142 971,42 \$ avec taxes.

RÉSOLUTION 09-225-2024
ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE GESTION
DES ACTIFS EN EAU

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Municipalité et à fournir des services durables et de qualité conforme au niveau de service convenu ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au PGA du Ministère ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

CONSIDÉRANT QUE le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Chambord s'engage à:

- Élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;
- Transmettre, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 octobre 2024 le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

RÉSOLUTION 09-226-2024 REJET DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres pour l'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public et que selon la procédure habituelle pour un contrat de plus de 101 099 \$, l'appel d'offres a été dûment publié le 2 juillet 2024 sur SEAO ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 6 août dernier et qu'une (1) soumission a été reçue ;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres contenait des **contraintes limitantes** et que pour ces raisons, la Municipalité se doit de rejeter la soumission reçue ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va retourner en appel d'offres dans les prochaines semaines ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- De rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public l'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public publié sur SEAO.

RÉSOLUTION 09-227-2024 AUTORISATION DE PAIEMENT À MONSIEUR RÉGIS GIRARD, CPA

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des heures facturées à monsieur Régis Girard, CPA tel que convenu dans la soumission en date du 21 décembre 2023 pour un montant de 6 197.15 \$.

ACHAT VALVE DE PURGE AUTOMATISE EAU POTABLE

Ce sujet n'a pas été traité lors de cette séance.

RÉSOLUTION 09-228-2024
OCTROI DU MANDAT À RD EXCAVATION - DALLE DE BÉTON

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à RD Excavation pour une dalle de béton dans le cadre de l'installation de la génératrice tel que convenu dans la soumission en date du 14 aout 2024 pour un montant de 7 875,79 \$ financé par le surplus accumulé non affecté.

RÉSOLUTION 09-229-2024
OCTROI DU MANDAT À HAMSTER MÉGABURO - ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Hamster Mégaburo pour l'achat de fournitures de bureau tel que convenu dans la soumission en date du 4 juillet 2024 pour un montant de 12 000 \$ taxes incluses financé par le fonds de roulement.

RÉSOLUTION 09-230-2024
RADIATION POUR MAUVAISE CRÉANCE

Il est proposé par monsieur Mario Bolduc, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la radiation suivante :

Numéro facture	Montant
1064	15 819,10 \$
190	3 930,27 \$
1026	16 435,13 \$

RÉSOLUTION 09-231-2024
COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers :

1- En date du 30 aout 2024 totalisant la somme de (factures payées)

145 347.08 \$

2- En date du 30 aout 2024 totalisant la somme de (facture à payer)

30 971.93 \$

3- D'autoriser madame Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière, a effectué le paiement des comptes à qui de droit.

RETRAIT DE MADAME LISE NOËL

Madame la conseillère Lise Noël se retire de la table du conseil considérant avoir un conflit d'intérêts dans le prochain point traitant de la vente de terrain à madame Emy-Kim Sauvageau.

RÉSOLUTION 09-232-2024

VENTE DE TERRAIN (MADAME EMY-KIM SAUVAGEAU)

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- 1- De vendre à madame Emy-Kim Sauvageau, pour un prix de 9 779.84 \$ (terrain : 7 981.05\$, frais de cadastre : 525.00 \$, T.P.S. : 425.30 \$, T.V.Q. : 848,48 \$), le lot 5 009 428 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean Ouest, d'une superficie de 926,80 mètres carrés. L'immeuble faisant l'objet de la présente peut être sujet à des servitudes actives et passives relativement aux utilités publiques ;
- 2- Que madame Emy-Kim Sauvageau s'engage à payer tous frais relatifs à la vente du terrain et disposent d'un délai de 120 jours pour procéder à la signature d'un contrat d'acquisition, et d'un délai d'un an à compter de la signature du contrat pour débiter la construction d'une résidence unifamiliale sur ledit lot, faute de quoi la Municipalité se réserve le droit de reprendre le lot non construit au même prix que le prix de vente moins un montant représentant 10 % du cout total de vente, et les frais légaux de rétrocession, le tout sans intérêts ;
- 3- Que la Municipalité de Chambord s'engage à ce que l'acquéreur puisse excaver d'une profondeur minimale de quatre pieds par rapport au niveau du centre de la rue pour la construction d'une résidence unifamiliale sans avoir l'obligation de dynamitage ;
- 4- D'autoriser monsieur le maire Luc Chiasson, et madame Julie Caron, directrice générale, ou madame Sandra Gaudreault, directrice aux finances, à signer les documents pertinents pour et au nom de la Municipalité.

RETOUR DE MADAME LA CONSEILLÈRE LISE NOËL

Madame la conseillère Lise Noël reprend sa place à la table du conseil.

RÉSOLUTION 09-233-2024

BASEBALL - REMERCIEMENTS

Il est résolu d'adopter à l'unanimité des conseillers de féliciter et remercier les bénévoles du baseball pour leur implication et d'avoir fait vivre aux jeunes un très bel été.

RÉSOLUTION 09-234-2024

REMERCIEMENTS - PARC FRUITIER

Il est résolu d'adopter à l'unanimité des conseillers de féliciter et remercier les bénévoles du Parc fruitier pour leur implication.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RÉSOLUTION 09-235-2024
CORRESPONDANCE

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 09-236-2024
FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire soit clôturée à 19 h 50 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 7 octobre 2024 à 19 h.

Le maire,

La greffière-trésorière

Luc Chiasson

Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».